



# GARGAS *Info*

N° 9  
Février 2015



Eglise 1380-1385



Les deux églises en 1906

### Le village de Gargas et ses trois églises :

Au XI<sup>e</sup> siècle, l'église était située dans le quartier Saint Pierre de Saumières où se trouve actuellement le cimetière. La population était regroupée près du Girou. Ce n'est que vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle que le village de Gargas prend forme sur son emplacement actuel.

Au XIII<sup>e</sup> siècle fut créée la Bastide de Gargas, village avec ouvrage de défense. Les habitants décidèrent de rapprocher l'église du centre du village.

1380 - 1385, une nouvelle église est construite à l'emplacement actuel du monument aux morts.

En 1569, elle fut pillée par les «Huguenots », puis brûlée pendant les guerres de religion (1569-1598). Le recteur de Gargas, Etienne Trémolières écrit : « *Les ennemis mirent le feu à l'église, laquelle est entièrement brûlée, n'y étant rien demeuré que les seules murailles, pillèrent les ornements qui se trouvèrent dans ladite église...* »

Elle fut reconstruite vers 1644, de briques et simple pisé (en terre). Elle était composée d'un clocher-mur toulousain, dit clocher languedocien à 5 cloches apparentes, dont une datant de 1645 fait partie du carillon actuel.

Une partie du porche de l'église était utilisé comme salle de mairie.

Les matériaux récupérés lors de la démolition de l'ancienne église servirent à la construction de la « Mairie – Ecole. ». Ces briques sont encore visibles dans la salle du conseil municipal.

1903 : début des travaux de la nouvelle église.

23 septembre 1906 : l'actuelle église fut solennellement bénite et inaugurée par le Révérend Père Marie Antoine, religieux capucin du couvent de Toulouse.

Sa particularité est son clocher hexagonal, d'une hauteur de 33 mètres, rappelant celui de la basilique St Sernin. Le carillon est composé de 5 cloches.

La mosaïque incrustée dans le sol du chœur de l'actuelle église, représente les clefs de Saint Pierre, patron de la commune de Gargas et dont l'église porte le nom.

Le chemin de croix, récupéré dans l'ancienne église, béni en 1897, fut donné par Marie PIGNY née PETIT.

2009 – 2013 : La municipalité décide de restaurer entièrement l'église. D'importants travaux ont été réalisés afin de préserver le patrimoine communal.

La cloche datant de 1645 est restaurée, les 4 autres sont rénovées. De nouveaux vitraux sont installés. Une horloge a pris place sur le fronton de l'église.

Janvier 2015 : Mise en lumière du clocher de l'église pour la mise en valeur des arêtes et de la façade, par 22 projecteurs LED, dans un souci d'économie d'énergie optimum.



### LES VŒUX DE LA MUNICIPALITE



En présence des élus et du personnel communal, la traditionnelle cérémonie des vœux à la population a eu lieu le 16 janvier. Manifestation importante pour la vie du village, elle permet aux Gargassiens et Gargassiennes de se retrouver pour un moment d'échanges et de partage à l'aube de la nouvelle année.

Cette année, malheureusement, nous avons bien besoin d'être rassemblés, unis et solidaires face aux odieux et lâches attentats terroristes perpétrés dans notre pays.

Face à une telle barbarie nous ne pouvons qu'être indignés !

Une minute de silence a été observée par l'assistance à la mémoire des victimes.

Défendons sans cesse les valeurs fondamentales de notre république de liberté, d'égalité et de fraternité, défendons la laïcité, gage d'unité et de tolérance, condition indispensable pour le bien vivre ensemble !

Au nom des élus et du personnel communal je vous souhaite une bonne et heureuse année 2015.

Janine Gibert

### TRANSPORT VOYAGEUR

Les horaires sont disponibles en Mairie.

Ligne régulière 52 : Toulouse – Villemur-sur-Tarn  
Navette interurbaine 529, liaison directe de notre commune avec la ligne B du métro, station Borderouge.



Renseignements téléphoniques :  
Gare Routière : 05 61 61 67 67  
Grand sud navette : 05 61 83 33 58

### SECRETARIAT

Joanne vous accueille au secrétariat

Lundi et Jeudi ..... 14 h à 17h  
Mardi ..... 16 h à 19 h  
Vendredi ..... 9 h à 12 h



### NOTRE NOUVEAU CANTON

Après plus de deux siècles d'existence, le canton de Fronton n'est plus ! Il est remplacé par le «Canton de Villemur sur Tarn» conformément au Décret n° 2014-152 du 13 février 2014.

Fronton était le chef lieu du canton depuis 1808, à cette époque là, le canton comprenait dix-huit communes : Bouloc, Bruguières, Castelnau d'Estrétefonds, Cépet, Fronton, Gargas, Gratentour, Labastide Saint Sernin, Lespinasse, Montjoire, Ondes, Saint-Jory, Saint-Rustice, Saint-Sauveur, Vacquiers, Villariès, Villaudric, Villeneuve les Bouloc.

En 1922, la commune de Montjoire a été rattachée au canton de Montastruc, en 1944, la commune d'Ondes au canton de Grenade. Le canton de Fronton a donc été ramené à seize communes.

Aujourd'hui, les communes de Labastide Saint Sernin et Villariès sont rattachées au canton de Pechbonnieu, celles de Bruguières, Gratentour, Lespinasse et Saint-Jory au canton de Castelginest.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 notre commune fait donc partie du canton de Villemur, la commune de Villemur-sur-Tarn en est le chef lieu. Notre nouveau canton compte 19 communes :

Bessières, Bondigoux, Le Born, Bouloc, Buzet-sur-Tarn, Castelnau-d'Estrétefonds, Cépet, Fronton, Gargas, Layrac-sur-Tarn, La Magdelaine-sur-Tarn, Mirepoix-sur-Tarn, Saint-Rustice, Saint-Sauveur, Vacquiers, Villaudric, Villematier, Villemur-sur-Tarn, Villeneuve-lès-Bouloc.



### DATE A RETENIR

22 et 29 Mars : Elections départementales. Horaires : 8h - 18h

### CONTACT

Madame le Maire reçoit sur rendez-vous.  
Téléphone : 05 61 84 95 80 - Fax : 09 75 24 81 01  
mairie.gargas@wanadoo.fr  
secretariat.mairie.gargas@orange.fr

Bulletin réalisé par la Mairie.  
Responsable de la publication : Janine GIBERT.

## INFORMATIONS MUNICIPALES

### ATELIER MUNICIPAL



La construction de l'atelier municipal est en cours d'achèvement. La réception définitive des travaux est prévue en avril. L'atelier actuel attenant à la salle des fêtes sera réaménagé.

### MAISON DES JEUNES INTERCOMMUNALE



La maison des jeunes intercommunale, située sur la commune de Bouloc, sera prochainement ouverte à la jeunesse gargassienne. Des matériaux écoresponsables: le bois, la terre et la paille ont été utilisés pour sa conception dans un souci de respect de l'environnement.

### PRINCIPALES DECISIONS MUNICIPALES

- Soutien pour la création d'une halte ferroviaire sur la commune de Lespinasse.
- Projet d'aménagement du carrefour et de l'arrêt de bus : Route des Bordes (CD 77A)/Chemin Labelle.
- Illumination du clocher et de la façade de l'église.

### EXPOSITION 11 NOVEMBRE 14-18

Le 09 novembre, anciens combattants, élus, enfants et Gargassiens ont commémoré l'armistice du 11 novembre 1918. C'est un hommage très émouvant qui a été rendu aux combattants morts pour la France lors de cette 1<sup>ère</sup> guerre mondiale. Anaïs, jeune élève de Gargas a lu une lettre de poilu retraçant toute l'atrocité de cette guerre. Clément, autre enfant du village a égrené les 18 noms des jeunes Gargassiens morts pour la France et dont les noms sont gravés à jamais dans le marbre du monument aux morts. Les élus ont déposé une gerbe avant de remercier les porte-drapeaux. Cette cérémonie très solennelle et poignante, témoignant de la reconnaissance de notre village à tous les combattants des conflits passés ou actuels, s'est terminée autour d'un verre de l'amitié. La municipalité, garante de notre devoir de mémoire, a organisé pour le centenaire de 1914- 1918, une exposition rendant hommage aux soldats de ce conflit.



Avec la contribution de familles gargassiennes des photographies, lettres, documents et objets ont été présentés au public. La municipalité remercie tous les Gargassiens qui ont bien voulu confier leurs souvenirs personnels.



### COMMEMORATION 11 NOVEMBRE 14-18

### VIE SCOLAIRE

En ce début d'année scolaire, les élèves de CM1 et CM2 ont été mobilisés, en plus de leur rôle quotidien d'élèves, dans plusieurs domaines :

**Domaine sportif** : les CM2 ont participé au cross du collège de Gratentour.

**Domaine artistique** : ils ont assisté, à Odyssud, à la représentation du spectacle de jonglage contemporain "Les beaux orages".

**Domaine de l'éducation à la citoyenneté** : les CM1 ont visité le centre de traitement et de tri des déchets Econotre à Bessières.

Enfin, avant les vacances de Noël, très attendues comme chaque année, les élèves ont eu le plaisir d'offrir aux familles présentes quelques chants et des objets qu'ils ont eux-mêmes fabriqués.



Les élèves sont impressionnés par le travail du grappin au-dessus de la fosse aux déchets

### NOEL DES ENFANTS



Le Vendredi 19 Décembre 2014, à la salle des fêtes, s'est déroulé le traditionnel arbre de Noël offert par la municipalité à tous les enfants de la commune. En prélude de l'arrivée du Père Noël, un goûter plein de couleurs a été offert à nos petites têtes. Le public a assisté à un beau spectacle de magie avec « Alain le Magicien ». Ensuite le Père Noël a fait son apparition et n'a pas hésité à faire de nombreuses photos avec les plus jeunes. Les enfants sont repartis avec le sourire et plein de souvenirs de cette soirée inoubliable.



## LA VIE DU VILLAGE

### VIE ASSOCIATIVE

#### AGE D'OR GARGASSIEN

Association où nous invitons les 50 ans et plus à venir se joindre au Club. Nous rappelons :

- le concours de belote les premiers mercredis du mois au local des aînés.
- Les mini-lotos les derniers mercredis du mois à la salle des fêtes du village.
- Les divers repas en cours d'année et le goûter fête des mères et des pères.
- Le vide grenier organisé pour l'année 2015, le 26 avril.

L'assemblée générale s'est déroulée le 21 janvier en présence de nombreux adhérents et sympathisants.

Tout ceci avec le dévouement de notre Présidente Mme Vannier et le concours des membres du bureau.

Contacts : Mme Vannier 05 61 84 24 45

Mme Casonato 05 61 62 44 19



Repas automnal

#### BOLEGA



La Bolega est une association créée en Janvier 2009 par des jeunes Gargassiens pour animer la vie de la commune.

Elle a pour but principal l'organisation de la Fête Locale sur la place de l'église. Cette fête est financée par les bénéfices des diverses manifestations organisées tout au long de l'année afin d'animer le village (loto, concours de belote, vide grenier, repas ...) et par la subvention de la Municipalité.

La Bolega ne peut exister sans l'aide et la participation des bénévoles, qu'ils soient ici remerciés. Toute personne motivée désirant s'investir dans l'association sera la bienvenue.

M. Coden Stéphane Président de l'association, les membres du bureau et les adhérents vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2015.

L'Equipe Bolega

#### CHASSE

L'ACCA de GARGAS compte à ce jour 31 chasseurs, un effectif qui reste à peu près stable.

Le bureau de l'association reste inchangé pour la saison 2014-2015 :

Président : MATHIEU Georges, Vice président : BOERO Michel, Secrétaire : LUDGER Jean-Louis, Secrétaire adjoint : QUEMENEUR Jean-Pierre, Trésorier : PUGES Yvan, Trésorier adjoint : PUGES Frank.

De nouvelles élections auront lieu en avril - mai 2015.

Le peuplement en gibier est également assez stable. Quelques couvées de faisans et de perdreaux ont pu être observées et ce malgré un printemps pluvieux, néfaste à la couvaison.



Dans le cadre de la protection des cultures, un sanglier de 55 kg a été abattu ces derniers jours. Il avait par ailleurs blessé assez grièvement un chien qui s'est sans doute trop approché de lui.

Enfin deux chasseurs ont obtenu une carte de l'Acca afin de réduire la population de corbeaux dont les dégâts sur les semis sont considérables.

#### SALLE DES FÊTES : ACTIVITÉS DIVERSES

**Danse africaine** : tous les mercredis soirs de 19 h 30 à 21 h  
Vous pouvez joindre le professeur :  
Laëtitia BONNEMAIN : 06 30 43 99 16 / [rudylaeti@yahoo.es](mailto:rudylaeti@yahoo.es)

**Yoga** : tous les lundis soirs de 18h30 à 19h45  
Vous pouvez joindre le professeur :  
Martine ROUBINET par mail : [roubinet.cyt@free.fr](mailto:roubinet.cyt@free.fr)  
Par téléphone : 06 76 92 91 98 ou 05 62 79 56 67



Danse africaine



YOGA

Si ces activités vous intéressent, rendez vous à la salle des fêtes.